

## "Nous allons devoir faire évoluer l'offre de L1" (Marie-Céline Danièle, VP CFVU Sorbonne Université)

11-14 minutes

---

"Via le NCU, il y a la volonté de développer les doubles cursus dans le cadre des majeures mineures, mais aussi dans le cadre de mineures transthématiques", explique Marie-Céline Danièle, VP CFVU de Sorbonne Université dans un entretien à AEF info fin mai 2019. Cela implique aussi le développement de cours hybrides : l'idée est de lancer ces cours "dès la L1 pour la rentrée 2019, dans les disciplines qui nous paraissent pertinentes". La VP revient aussi sur la réforme du baccalauréat et son impact dans l'ES. "Nous allons devoir faire évoluer l'offre de L1, parce que les portails de sciences auront peut-être moins de sens. Il faudra sans doute mettre en place des programmes de remédiation selon les profils des nouveaux arrivants, estime Marie-Céline Daniel qui croit davantage à l'évolution de l'offre de formation en L1 qu'à une généralisation des dispositifs 'oui si'".



Marie-Céline Daniel, VP CFVU de Sorbonne Université

**AEF info : Votre projet "Nouvelles licences à Sorbonne Université" a été retenu lors de la 1re vague de l'appel à projet**

## **NCU ([lire sur AEF info](#)). Quels sont les grands axes de ce projet ?**

L'autre grand volet du NCU concerne l'aide à l'hybridation, la transformation numérique et l'innovation pédagogique, dont la création de cours hybrides avec une ligne budgétaire importante : certains existent déjà mais nous voulons passer à une échelle plus importante. Nous sommes en cours de réflexion et nous allons y aller progressivement car il y a un modèle économique à concevoir. Mais l'idée est de lancer ces cours hybrides dès la L1 pour la rentrée 2019, dans les disciplines qui nous paraissent pertinentes.

## **AEF info : À partir de quelle année de licence ces doubles cursus se mettent en place ? Comment s'effectue la sélection des étudiants pour ces formations ?**

Il y a des distinctions selon les facultés. Pour les sciences, la L1 est un portail, donc les parcours majeures mineures commencent en L2. En lettres, ces parcours se font dès le début de la licence. En revanche les mineures transdisciplinaires ne sont possibles qu'en L2 puisqu'il faut que les étudiants de sciences puissent s'y inscrire. Quasiment toutes les UFR ont développé une offre de formations avec d'autres UFR à l'exception des licences LEA - car la formation est déjà pluridisciplinaire - et l'histoire de l'art et archéologie. Ça a extrêmement bien fonctionné et je pense qu'aujourd'hui personne ne voudrait se défaire de ces formations qui font sens.

Pour la L1, ces licences sont disponibles sur Parcoursup avec leurs propres commissions d'examens des vœux. Elles ne sont pas forcément sélectives : par exemple pour les lettres, il y a sélection lorsque la formation comporte de l'anglais. En L2, pour les parcours en sciences, le recrutement se fait essentiellement en interne au sein de Sorbonne Université, parmi les L1. Les dossiers et candidatures sont examinés car les cohortes sont réduites entre 20 et 40 étudiants, notamment pour les mineures transdisciplinaires.

## **AEF info : Des passerelles ou des possibilités de réorientation ont-elles été mises en place pour ces licences ?**

Concernant les majeures mineures, les étudiants sont libres de changer de mineure puisque celle-ci n'est pas diplômante. Pour les cursus bi-disciplinaires, ils ont un droit de réorientation dans la discipline qu'ils souhaitent, en mono licence, s'ils se rendent compte que la double licence est trop difficile pour eux, ou ne les intéresse pas. C'est une manière de s'assurer que ces étudiants peuvent obtenir leur diplôme. Il faut tout de même souligner que ces cursus sont particuliers car il y a un taux d'échec moins important que pour les cursus mono disciplinaires. Par exemple, selon les formations, on peut atteindre des taux de réussite à

hauteur de 70-80 %.

*"Les doubles licences, plus que les majeures mineures, ont attiré certains jeunes qui auraient pu choisir d'aller en CPGE."*

En général, les étudiants qui viennent dans ces formations ne les ont pas choisies par hasard. Lorsqu'ils ont effectué et confirmé ce choix, une étape a été franchie et lorsqu'ils nous arrivent, ils sont assez confiants dans ce choix. L'originalité de la formation est une forme d'orientation qui les oblige davantage à penser ce qu'ils veulent faire, parfois on a des étudiants qui ont des idées plus précises sur ce qu'ils veulent faire après le premier cycle. Les doubles licences, plus que les majeures mineures, ont attiré certains jeunes qui auraient pu choisir d'aller en CPGE. Pour autant, le profil de nos étudiants n'a pas forcément changé.

**AEF info : Comment se sont organisées les UFR sur les contraintes que représentent les licences majeures mineures ou double majeures, en termes d'emploi du temps par exemple ?**

Du côté de la faculté des sciences, il y a eu un travail en amont qui a été lourd à mettre en place mais qui s'est révélé très utile : les majeures sont en début de semaine tandis que les mineures sont placées le jeudi et le vendredi. Il faut que toutes les UFR se coordonnent mais c'est la clef pour se donner plus de souplesse. Du côté de la faculté des lettres, c'est différent, d'autant que dans cette faculté les cours ont lieu sur plusieurs sites. Donc les UFR ont avancé comme elles pouvaient : les plus volontaires sont bien souvent les UFR plus importantes qui peuvent répartir les étudiants sur plusieurs TD.

Cette contrainte est accentuée par notre situation multisite, c'est pour ça que la question de l'hybridation devient importante. Si l'on ne passe pas par l'hybridation, on atteint un seuil qui est infranchissable car il dépend des capacités des locaux, des trajets en métro... Un comité de pilotage s'est monté en interfacultaire avec des représentants de la formation, de l'innovation pédagogique et de l'innovation numérique pour réfléchir à ce sujet. L'idée est de travailler avec les UFR afin de faire émerger des disciplines ou des types de cours qui feraient sens.

**AEF info : Comment se déroule la procédure Parcoursup cette année à Sorbonne Université par rapport à 2018 ?**

L'année dernière, nous avons eu quelques difficultés à cause du calendrier, mais finalement, la procédure s'est bien passée. Cette année, nous avons pu bénéficier de l'expérience de 2018 et il n'y a pas eu de problèmes. Nous avons eu beaucoup plus de vœux exprimés cette année ([lire sur AEF info](#)), c'est donc une très bonne

nouvelle pour nous. Actuellement, le sujet de réflexion est davantage la réforme du baccalauréat que Parcoursup.

**AEF info : La réforme du lycée prévoit la suppression des filières et la mise en place de spécialités. Comment appréhendez-vous l'arrivée des nouveaux profils de bacheliers à l'université ?**

Nous allons lancer des réunions d'information sur l'esprit de cette réforme et faire travailler les facultés pour voir comment nous mettre en ordre de marche pour accueillir ces lycéens qui auront des profils différents de ceux que nous avons par le passé. Nous allons devoir faire évoluer l'offre de L1, notamment parce que les portails de sciences auront peut-être moins de sens. Il faudra sans doute mettre en place des programmes de remédiation selon les profils des nouveaux arrivants.

*"Lorsque la réforme du bac va se télescoper avec Parcoursup, la question des attendus se posera."*

Lorsque cette réforme va se télescoper avec Parcoursup, la question des attendus se posera car nous sommes conscients de notre responsabilité : si l'on dit qu'il faudra avoir suivi telle ou telle spécialité pour telle formation ([lire sur AEF info](#)), on risque d'influer fortement sur le volume des cohortes de lycéens. C'est à nous de faire évoluer notre offre de formation pour s'adapter aux nouveaux profils.

**AEF info : Les dispositifs "oui si" ([lire sur AEF info](#)) vous paraissent-ils un levier pour vous adapter à ces nouveaux profils ?**

C'est un des éléments de réponse pour cette réforme. Le problème est que, en 1<sup>re</sup> année, les emplois du temps des étudiants sont très chargés en volume horaire et leur rajouter des heures n'est pas souhaitable. D'autant que les dispositifs avec une année supplémentaire sont problématiques pour eux. Nous avons un dispositif "oui si" mis en place de manière réduite à la faculté de sciences. Cela se passe bien mais le système est monté pour que les étudiants puissent valider dès cette "L0" des crédits ECTS de L1 afin qu'ils n'aient pas l'impression de faire seulement une année de plus. Mais, personnellement, je crois davantage à une évolution de l'offre de formation en L1 qu'à une généralisation des dispositifs "oui si".

Même s'il s'agit de tutorat ou autre, ces dispositifs "oui si" rajoutent des heures dans les emplois du temps des étudiants de L1. Sans doute que, pour les remédiations, l'hybridation pourra être utile mais il ne s'agit pas d'un gain de temps : cette hybridation demande aussi beaucoup d'investissement de la part des

enseignants et des étudiants. Il ne faut pas créer un système amenant ces étudiants à l'échec, nous devons être plus inventifs.

**AEF info : Comment vous emparez-vous des autres nouveautés de l'arrêté licence, notamment les contrats pédagogiques et la traduction des formations en bloc de compétences ([lire sur AEF info](#)) ?**

Là encore, cela dépend des facultés. En sciences, les étudiants signent déjà un contrat pédagogique ([lire sur AEF info](#)) : nous allons nous adosser à ces dispositifs existants. Mais il nous faut aussi être réalistes sur les efforts que nous pouvons soutenir. L'idée est d'essayer d'identifier, tôt dans l'année, des profils qui nous paraissent "fragiles", cela peut être lié à leur bac, à leur statut d'étudiants salariés... Et d'être force de propositions envers ces étudiants en termes d'aménagement ou de remédiation. Le problème est que les étudiants ont tendance à surestimer leurs capacités et il leur faut du temps, généralement le 1er semestre, pour qu'ils se rendent compte de leurs difficultés. En fac de lettres, notre module d'orientation professionnelle est au 2e semestre de L1 : ces cours pourraient permettre de rattraper les étudiants fragiles que l'on n'a pas repérés avant. Cela se ferait avec des enseignants référents qui seraient un point de contact identifié tôt dans l'année

*"Dès septembre 2019, nous allons avoir un master en sciences dont la validation va se faire par blocs de compétences"*

Concernant les blocs de compétences, il y a des niveaux différents. Dans la nouvelle offre de formation, puisque notre contrat quinquennal commence à l'automne, nous avons demandé aux UFR d'identifier les compétences qui sont mises en œuvre dans les formations. Il y a donc un premier travail d'acculturation qui a été fait. L'avancement et la maturité de ces concepts sont variables selon les UFR et les personnes. Dès septembre 2019, nous allons avoir un master en sciences dont la validation va se faire par blocs de compétences mais qui est pour l'instant expérimental. Nous avons des suppléments au diplôme pour la faculté des lettres et ces suppléments seront mis en place pour les sciences, cela devrait aider à avancer sur le sujet. Mais nous ne pouvons avancer seuls là-dessus, il faut que cela se fasse dans la concertation, notamment avec les syndicats étudiants.